



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## économies d'énergie

Question écrite n° 23386

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la question de la revalorisation des plafonds de l'ANAH. Bien que revalorisés chaque année selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation, ces plafonds n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation en profondeur depuis sept ans maintenant. De ce fait, de nombreux ménages dépassent souvent de peu les plafonds de revenus fixés par l'État, sans toutefois faire partie d'une catégorie de ménage aisés : il s'agit bien souvent de personnes retraitées et âgées. Afin de lutter contre la précarité énergétique qui menace particulièrement cette frange de la population, il lui demande si le Gouvernement envisage une réévaluation de ce plafond ainsi qu'une ouverture aux plafonds majorés du Fonds d'aide à la rénovation thermique (FART).

### Données clés

**Auteur :** [M. Martial Saddier](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23386

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Égalité des territoires et logement

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 avril 2013](#), page 3726

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)